

Avis de constitution

SOCIETE « EXO-CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « EXO-CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO
IVOIRE EN FACE DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE AU
LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXO-CÔTE D'IVOIRE » en abrégé
« EXO-CI »

Objet : IMPORT-EXPORT
-TRANSIT
-LOGISTIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO
IVOIRE EN FACE DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE AU
LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M DEOUE JEAN-MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07743 du 06/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47525/GTCA/RC/2025 du 06/08/2025

